

LANN URVAN N° 211

janvier-février 2011

COMMUNE DE SAINT-URBAIN

Tél Mairie 02.98.25.03.04
Fax Mairie 02.98.25.03.63
E-mail saint-urbain29@wanadoo.fr
Site www.saint-urbain.com

Prochain Conseil

Si l'hiver est chargé d'eau, l'été ne sera que plus beau.

23 février 2011 à 20h30

L'année nouvelle est arrivée, précédée d'épisodes neigeux qui ont au moins fait, je l'espère, le bonheur des plus jeunes.

J'ai eu l'occasion, lors de notre rencontre le 7 janvier, de rappeler la disponibilité et l'efficacité de notre personnel communal au cours de ces événements.

Cette année nouvelle s'inscrit dans un contexte particulier, lié aux transformations administratives voulues par le législateur (réorganisation des services de l'Etat, compétences nouvelles entre autres).

Elle sera marquée aussi par le gel des dotations publiques pendant les années suivantes.

Tout cela ne doit pas nous empêcher d'avoir des projets, d'autant que le dynamisme démographique de notre commune se poursuit.

Le nombre de permis de construire a retrouvé un rythme satisfaisant (24 permis déposés en 2010) et notre école est bien vivante avec ses 209 enfants.

Le projet d'une 2^{ème} station d'épuration va rentrer dans sa phase active avec, dans le courant de l'année, le dépôt des dossiers d'enquête et l'achat du terrain.

L'aménagement des voies de circulation piétonne sera proposé au budget de l'année.

Bien sûr l'entretien de notre voirie communale sera poursuivi afin de la maintenir dans un état satisfaisant.

Les aménagements de sécurité seront réalisés afin de répondre aux observations soulevées lors des réunions de quartier.

La mise en place de notre charte de développement durable a déjà entraîné des mesures concrètes d'économie d'énergie grâce à la mobilisation de tous les acteurs communaux. Cela sera poursuivi et renforcé.

Notre vie communale est riche par ses associations qui tout au long de l'année permettent à tous de se rencontrer et partager des passions communes. Nous sommes à côté d'elles afin qu'elles puissent fonctionner toujours mieux.

C'est toujours avec beaucoup de passion que les élus d'ici exercent leur mandat. Ils n'ont pour seule ambition que de permettre à tous de vivre bien ensemble.

Permettez moi, en mon nom et au nom de mes partenaires du Conseil, de vous souhaiter à vous et à vos familles nos vœux les meilleurs.

Bloavez mad

Le maire, Jean-Louis VIGNON

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 27 le 12 janvier 2011

Le président de la Communauté de Communes, Jean-François JAOUANNET, a assisté au conseil municipal, présidé par le Maire, Jean Louis VIGNON. A l'ordre du jour, le rapport d'activité de la communauté de communes, les modifications de ses statuts, les travaux en cours et une présentation de l'EHPAD.

I. Communauté de Communes

Le Président fait part du bilan 2009 de la communauté, en rappelant les compétences et le bilan chiffré de cet exercice. Les transports scolaires, la piscine, les ordures ménagères, l'action économique, la politique de l'habitat social et le tourisme sont les principaux secteurs. Cette présentation a été l'occasion de discussions sur les actions à venir de la Communauté dans un contexte de fiscalité locale modifiée. La réflexion sur la prise en charge de l'assainissement collectif est toujours à l'étude, un essai de collecte

d'ordures ménagères recyclables (plastiques, verres) sera à l'essai à Loperhet, entre autres.

Le conseil a ensuite voté à l'unanimité les modifications mineures des statuts de la CCPLD, notamment les compétences aux infrastructures et réseaux de communications électroniques, et concernant les fonds de concours, permettant de prendre en charge d'autres chemins de randonnées au niveau communautaire.

II- Dossiers en cours

Station d'eau L'arrêt de l'exploitation du Maërl, permettant de traiter l'eau pour neutraliser son acidité, obligera peut-être une modification de l'installation existante dans les mois à venir.

Station d'épuration Le projet de seconde station progresse, avec rencontre des services de l'Etat. Un maître d'œuvre devrait bientôt être désigné pour l'étude de ce projet, notamment sur le choix de la méthode de traitement (boues

activées comme l'ancienne station ou station dite « à roseaux filtrants »)

Urbanisme Le Maire rappelle qu'il existe des règles en la matière et que des constructions non-conformes peuvent amener l'Etat à demander la destruction de réalisations non déclarées.

III- EHPAD

Pascale Corre, adjointe, présente un bilan de l'établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes situé à Daoulas, dont St Urbain fait partie. Plus de 36 équivalents temps plein y travaillent, et 61 lits sont occupés. 1 personne de St Urbain occupe l'EHPAD. Les dépenses s'équilibrent entre les ressources privées et celles provenant du département.

**FERMETURE DE LA MAIRIE
POUR CAUSE DE FORMATION**

**Les jeudis 27 janvier,
3 et 24 février toute la journée.
Merci de votre compréhension.**

*Tous les conseils municipaux se déroulent en public.
Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie
ou sur le site internet de la commune*

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES - Bilan 2010

Le **CMJ**, (conseil municipal des jeunes) s'est réuni 2 fois en 2010 et compte désormais 14 élus suite à la démission d'un membre.

Les commissions, par contre ont travaillé davantage :

- La **commission information** s'est réunie 6 fois. Les jeunes ont rédigé 5 articles pour le Lannurvan, et réfléchissent sur la prévention routière.

- 3 réunions de la **commission environnement-cadre de vie** ont abouti à 2 temps forts :

- le 6 mars, c'était le nettoyage des tribunes, et la pose de contre-marches, avec la participation ou la présence de nombreux St-Urbannais.
- du 26 au 28 octobre, pendant les vacances de la Toussaint : la réalisation des graffitis aux tribunes de foot, encadrée par Christian HUOT, graphiste professionnel et Julien de la MPT. 7 Jeunes se sont donc initiés aux graffs.

- Et pour finir, la **commission animation** s'est rassemblée pour organiser le concours de dessins de la St Urbain auquel ont participé 5 enfants de 6 à 10 ans. Le thème était «dessine-moi Saint-Urbain dans le futur». Ses

5 participants ont été récompensés lors des vœux du maire.

Les membres du CMJ ont également participé à promouvoir les 2 séances Ciné famille en fin d'année.



Au premier plan, les gagnants du concours de dessin accompagnés de certains membres du CMJ, lors des vœux du maire.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

ECOWATT

De nombreuses maisons sont chauffées à l'électricité et certains jours de grand froid la consommation électrique atteint des pics de consommations tels que RTE (réseau de transport d'électricité) ne peut plus assurer la fourniture de cette énergie.

Pour éviter que le réseau électrique ne tombe en panne en cascade, des délestages sont prévus en dernière extrémité.

Pour éviter cette ultime étape, un programme de réduction des pics de consommation a été mis en place sous le nom de programme ECOWATT.

Des alertes sont émises vers les collectivités, les entreprises et les particuliers inscrits sur le site afin de réduire les consommations (11 alertes dont 7 rouges ont été émises l'hiver dernier permettant de réduire les pics de consommations de 1,5%).

Au niveau de la commune, en cas d'alerte ECOWATT nous allons couper l'éclairage public des lotissements dès 19 heures.

Au niveau des particuliers, il est conseillé de réduire son chauffage s'il est électrique et d'éteindre les lumières inutiles ainsi que les appareils en veille (ordinateurs, téléviseurs, etc.).

Pour accéder au site : <http://www.ecowatt-bretagne.fr/>

Les particuliers inscrits sur ce site reçoivent une alerte par mail, sms ou autre moyen suivant le choix effectué lors de l'inscription.

ELECTIONS

Élections cantonales les 20 et 27 mars 2011

Les prochaines élections cantonales doivent se dérouler le dimanche 20 mars 2011 pour le premier tour et le dimanche 27 mars 2011 pour le second tour. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h sans interruption.

PETITES ANNONCES

Jeune femme très sérieuse avec expérience propose ses services pour **accompagner les personnes âgées** dans leur quotidien, repas, courses, promenade, ménage,... Je me tiens également à votre disposition pour **garder vos enfants**. Je suis disponible le mardi, jeudi et vendredi après-midi à partir de 14h ainsi que le week-end. Sur Saint-Urbain et alentours. N'hésitez pas à me contacter, j'étudierai toutes propositions. Paiement en CESU : 06 50 40 03 63.

A vendre à Saint-Urbain, maison année 70, au calme, proche du bourg. Composée de 4 chambres + bureau + sous-sol + 2 garages sur 2 400 m² de terrain. 255 000 €. Tél : 02 98 25 04 68.

Je vous propose mes services pour **garder vos enfants** à votre domicile le mercredi (possibilité de transport vers les activités), **faire du ménage ou du repassage**. Tél : 02 98 25 85 91.

Une personne a trouvé un **petit chat noir** début janvier aux environs du terrain de foot. Contacter la mairie.

Jeune couple **recherche terrain constructible** entre 600 et 1000 m² sur la commune de la Roche Maurice ou alentours. Étudie toutes propositions. Contact : 06 67 10 07 72.

Objet trouvé : 2 clés.

Communiqués de la Mairie

LUNDIS DE LA SANTE

Conférences de 18h30 – 20h.

Amphis d'Économie et de Gestion 500 et 600, 12, rue de Kergoat à Brest.

Lundi 24 janvier : maltraitance à l'enfant.

Renseignements :

Tél 02 98 00 84 80

Sites web :

<http://www.cub-brest.fr/agenda>

<http://www.univ-brest.fr/medecine>

DON DU SANG

Lundi 24 janvier de 15h à 19h

Mardi 25 janvier de 14h à 18h

Mercredi 26 et jeudi 27 janvier de 8h à 12h.

A l'EHPAD AN ELORN (maison de retraite)
Rue du Docteur Pouliquen
Landerneau

PHARMACIES DE GARDE

Il faut appeler le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.



**En cas d'urgence médecin,
composez le 15**

PRÊT D'HONNEUR

Vous êtes étudiant ou une personne ayant un projet demandant une participation financière importante, vous pouvez solliciter un prêt d'honneur avec un taux d'intérêt à 0%.

Comment faire?

Vous devez déposer à la mairie une lettre de motivation concernant votre projet. La commission du CCAS se réunit 2 fois par an : fin mai et fin octobre. Les demandes sont étudiées puis validées ou non. Le CCAS de St Urbain peut vous prêter 900 € remboursables sur 3 ans (300 € par an ou 900 € la 3^{ème} année).

Si vous souhaitez plus d'informations venez nous contacter à la mairie.



Le Maire, Jean-Louis VIGNON et Nathalie ABIVEN (conseillère déléguée au CCAS) ont présenté leurs vœux à Marie FLOC'H doyenne de Saint-Urbain.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

Naissances 2010



Date	Prénom	Nom	Sexe	Adresse
1 ^{er} janvier	Rosalie	CORRE	F	40 route de Bodan
11 février	Vadim	LE GUEN	M	35 bis route de Kerdostin
19 février	Matilin	LAMEZEC	M	Guern ar Hoadic
23 mars	Owenn	PRÉVÔT	M	Cleuz Bras
29 mars	Zoran et Lounis	MOAL	M	8 Park Nevez
8 avril	Océane	PLUTA--LE MENN	F	4 allée Sainte Ursule
12 avril	Lucie	PELCRAN	F	255 route d'Irvillac
15 juin	Chloé	LE CORRE	F	230 rue de Pen an Dorguen
1 ^{er} juillet	Charly	LALOUETTE	M	34 résidence Rurale
9 juillet	Maxime	GUILLERM	M	42 résidence Rurale
6 août	Louise	LE CALVEZ	F	Kergoat
17 août	Simon	LE ROY	M	50 route de Landerneau
20 août	Raphaël	OMNES	M	3 Park Foen
11 octobre	Noah	LE BRETTON	M	150 place de la Mairie
17 novembre	Youenn	LE BACCON	M	4 rés. Ty Groas
3 décembre	Lya	CHAGNY	F	Kerguelen
18 décembre	Théo	BRETON--MEVEL	M	10 route de Kerdaoulas
24 décembre	Elsa	ELIEZER-VANEROT	F	2 Camblan
30 décembre	Yannistan	ROPARS	M	45 route d'Irvillac

Date	Nom et Prénom de l'époux	Nom et Prénom de l'épouse
6 mars	POULIQUEN Serge	FERRELLOC Laurence
22 mai	PONDAVEN Thierry	PEREZ FERNANDEZ Maria
29 mai	BIELSA Serge	PRÉVÔT Déborah
18 juin	BENABDERRAHMANE Luc	CHRIST Muriel
19 juin	PLUTA Eric	LE MENN Alexandra
14 août	NEDELEC Loïc	BATOGE Daphné
21 août	JUIFF Jérôme	FLOCHLAY Sandra
4 septembre	LEMART Julien	PECHIRIN Emilie
18 septembre	LECARDONNEL Thomas	PAGE Rose-Anne
22 octobre	BLÉAS René	LE GUEVEL Sylvie

Mariages 2010

Décès 2010

Date	Nom	Prénom	Lieu du Décès
15 janvier	BILLANT	François	Brest
22 avril	LAMBERT	Michel	Brest
1 ^{er} juillet	GUÉGUEN épouse PEDEN	Jeanne	Trévarn
24 septembre	LE GUEN épouse GOURVES	Jeanne	Penhep
2 octobre	SIQUER	Jacki	Landerneau
14 octobre	BERTINCHAMP	Daniel	Landerneau
7 novembre	OLLIER	Pierre	Landerneau
27 décembre	KERVELLA	Jean	Landerneau



Urbanisme, Constructions et Travaux en 2010

L'année 2010 a été une année riche et active pour la construction à Saint-Urbain. C'est en effet 24 permis de construire qui ont été déposés au cours de l'année dont 20 pour des maisons particulières et 14 sont déjà accordés (les autres sont en cours d'instruction). Comme les années précédentes, les maisons construites ou prévues sont de styles assez variés. La moitié d'entre elles peuvent être qualifiées de « classiques » et l'autre de « contemporaines ». L'originalité et l'innovation sont également présentes avec des maisons en bois ou en ossature bois.

Le lotissement de la « Venelle Blanche » a bien sûr largement contribué à ces chiffres avec déjà 9 des 10 lots construits ou en cours de construction. Le 10^{ème} lot devrait voir la construction en 2011 de 2 logements locatifs. On peut déjà penser que 2011 sera également riche en construction avec la réalisation de 2 nouveaux lotissements dont les travaux sont entamés (Ty Rhu et Kerdostin).

Ces lotissements importants ne sont pas les seuls lieux de construction. En effet, en 2010, 5 déclarations préalables ont permis la création de 11 nouvelles parcelles constructibles.

Les Saint-urbainais ont également déposé des permis de construire pour agrandir leur maison (1 permis), ou y ajouter un garage (4 permis). Enfin, un dernier permis de construire concerne un local professionnel au sein de la ZA de Bellevue.

Nombre d'entre nous ont également réalisé des travaux d'amélioration de leur habitation comme le

montrent les nombreuses déclarations de travaux (71). Outre les créations ou modifications de clôture (20), ces déclarations ont souvent concerné la mise en place d'abris de jardins (38), de petits garages (4) ou de carports (2). Un certain nombre de nos concitoyens semblent également vouloir mieux profiter du soleil finistérien en installant une terrasse (3) ou plus prudemment une véranda (4) !

Enfin, il est à noter que cinq foyers ont souhaité s'équiper en source d'énergie renouvelable par l'installation de panneaux photovoltaïques (les autres sources d'EnR tels que pompe à chaleur, poêle ou chaudière à bois ne sont pas soumises à déclaration).

Ces chiffres ne tiennent bien sûr pas compte des travaux ne nécessitant pas de permis ou de déclaration, parce qu'ils ne concernent que de très petites surfaces, qu'ils ne modifient pas l'aspect du bâtiment, ou enfin du fait de leur caractère temporaire, comme cette construction dont vous pouvez voir la photo page 6 !

Ce bilan est également l'occasion de rappeler que la mairie est disponible pour vous renseigner sur la nécessité de déclarer ou de déposer un permis pour les travaux que vous envisagez ainsi que sur leur conformité avec les règles d'urbanisme. Se renseigner à l'avance permet bien souvent de gagner du temps évitant un éventuel rejet de votre demande et la nécessité de modifier votre projet.

Les registres des permis de construire et des déclarations préalables sont consultables en mairie.



REALISATIONS 2010

Population : 1 501 habitants au dernier recensement. 20 Naissances, 11 mariages et 8 décès. 209 élèves à l'école communale.

Jeunesse : Le CMJ a élaboré plusieurs actions notamment aux tribunes du stade, nettoyage, mise en place de contremarches, réalisation de graffs.

Personnel : Embauche en CAE de Mme Éminé AYDOGAN pour l'école et les espaces verts.

Budget : Emprunt de 250 000 € sur 15 ans.

Voirie : Travaux routiers et de sécurisation à la résidence Rurale. Réfection des voiries de Tranvouez, route de Kerdaoulas et bas de Créac'h

Balbé.

Travaux pour mise aux normes du plan d'accessibilité.

Urbanisme : 14 permis de construire acceptés pour habitations principales. Lancement des lotissements Venelle Blanche, Ty Rhu et hameau de Kerdostin.

Adoption des modifications du PLU.

Jeux/Sports : Réalisation d'une aire de jeux et création d'un terrain stabilisé de sport.

Eau/Assainissement : Etude de faisabilité d'une 2^{ème} Station d'épuration.

Réfection des réseaux sur la voie communale n°3, appelée voie romaine.

Changement de pompe de la station d'épuration.

Modernisation du réseau d'eau potable le long de la VC3 (voie romaine).

Animation : Participation au Carnaval de Landerneau. Lancement de l'activité Tout'Atout par Naturvan, de l'activité Gym et Belote par le club des Aînés, et du Ciné Famille par le P'tit Ciné.

Travaux: Electrification de la chapelle de Trevarn. Mise en souterrain des réseaux aériens basse tension, éclairage public et télécommunication route de Créac'h Balbé.

Développement durable : mise en place du covoiturage. Adoption d'une charte de développement durable.



ASSOCIATIONS

Les associations et leurs présidents

AMIS DE TREVARN ET DU PATRIMOINE

M. RICHARD Jean Luc 02 98 25 01 71

ANCHES ET CORDES

M. Jacques BEAUCHAMP 02 98 25 02 42

ANCIENS COMBATTANTS

M. PREDOUR François 02 98 25 03 57

ANIMATION ECOLE

M. KERVEVAN Sylvain 02 98 21 73 96

ASSOCIATION DE CHASSE

M. LE GOFF André

ASSOCIATION SPORTIVE DE LA MIGNONNE

M. Le BERRE Rémi 02 98 25 01 12

ASSO D'CHEZ NOUS (résidence rurale, Park Nevez, allée des Peupliers)

M. Olivier JEGOU 02 98 25 00 87

CAVALIERS DU PLATEAU

M. PASCAL Bruno

CLUB DES ANCIENS

Mme MARCHALAND Maria 02 98 25 03 76

CLUB DE DESSIN

Mme THOMAS Odile 02 98 25 02 22

CLUB FEMININ

Mme BOTSONT Michèle 02 98 25 00 94

COMITE D'ANIMATION

M. THOMAS Maurice 02 98 25 02 22

FLEUR DU MEKONG

Mme Katia KERZAON 02 98 25 03 85

LANNUR'DANSE

Mme Anne-Marie DANTEC 02 98 25 03 04

LIVRE ECHANGE (bibliothèque)

Mme LE BERRE Eliane 02 98 25 01 12

NATURVAN (course à pied, touch'Atout,...)

Mme Karine MORVAN 02 98 25 06 81

P'TIT CINE

Mme Anne-Marie GOURMELON 02 98 25 01 61

SCRAP A LANN URVAN

Mme Nathalie ABIVEN 02 98 25 04 55

THEATRE

Mlle MOAL Amélie 02 98 25 02 09

SOLIDARITE ENFANTS DU MONDE

Mme Virginie PORHIEL 02 98 25 98 77

SUPPORTERS DE LA MIGNONNE

Mme JEZEQUEL 02 98 09 25 83

TENNIS DE TABLE

M. SIMON René 02 98 25 00 26

TREVIAN AUTO SPORT

M. BOUSSARD Jean-Marc 02 98 25 02 64

Dimanche 23 janvier	Repas Paroisse
Samedi 12 février	Repas animation école
Samedi 5 mars	Crêpes Solidarite enfants du monde
Vendredi 25 mars	Soirée cabaret de l'école
Samedi 26 mars	Vente de livres Fleur du Mékong
Dimanche 10 avril	Vide grenier du comité d'animation
Samedi 30 avril	ESM Moules Frites
Dimanche 8 mai	Randonnée Trévarn
Samedi 14 mai	Théâtre Comité d'animation
Vendredi 17 juin	Représentation théâtre Poquelins
Dimanche 19 juin	Fête de la musique Comité animation
Dimanche 23 octobre	Repas Fleur du Mékong

ENCORE DE LA NEIGE ...

L'année dernière, c'était assez exceptionnel, mais cela devient récurrent... Eh oui la neige s'est encore installée dans notre commune paralysant les habitants, et faisant la joie des enfants. Repas improvisé à l'école le jeudi, bataille de boules de neige. Le village a pris des allures de station de sports d'hiver pendant 3 jours. Ainsi, en vous baladant à St Urbain, vous pouviez observer des courses de luge, des attelages de chiens de traîneaux, des skieurs et même un igloo aux dimensions impressionnantes !!! A quand le prochain épisode neigeux pour lancer un concours ? L'hiver n'est pas fini.

Calendrier manifestations 2011



INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

Professions de santé

Médecin : DOUDARD LEON : 02 98 25 02 37, 40 rue de la Forge

Infirmiers : CABINET INFIRMIER : 02 98 25 07 21, 20 rue de la Fontaine

Kinésithérapeute : LEMIEGRE PERROT GWENAELLE : 02 98 25 06 55, 25, rue de la fontaine

Artisans commerçants

Arboriste-grimpeur-Elagueur : BRETON PASCAL : 02 98 25 04 14 Guern ar C'Hoadic

Electricité : CADIOU JEROME : 02 98 25 03 97, zone artisanale de Bellevue

Electricien : LE MOAN CLAUDE : 02 98 25 07 53, 140 impasse des chênes 06 07 22 63 94

Motorisation ; volets ; fenêtre ; porte et portail... : FETIS : 02 98 25 07 14, résidence Kerdostin

Menuiserie-Charpente : LE MENN MICHAEL : 02 98 25 00 78, 40 allée des Noisetiers
www.menuiserielemenn.com

Menuiserie - Ebénisterie - Abri de jardin : MIRY LIONEL : 02 98 25 06 82, 445 route de Kerhuel

Menuiserie : DANTEC Construction - AUDOUARD ERWAN : 02 98 25 03 37 ZAD Bellevue

Plombier/chauffage sanitaire : BIHAN HERVE : 02 98 25 04 60, 185 route d'Irvillac

Travaux Bâtiments : L'HOSTIS SERGE : 02 98 25 02 40

Petite maçonnerie, rénovation, carrelage,... : M. BRIGANTI STEPHANE : 02 98 02 28 66

Peinture Décoration : MERCIER GILBERT : 02 98 25 03 22, 25 Pen An Dorguen

Bar Alimentation : P'TIT BOUCHON : 02 98 25 00 00, 5, Place de l'église

SARL Billant : Pommes de Terre : 02 98 25 00 11, Quillec

Garage : L'HER NICOLAS : 02 98 25 03 99, 165, Rte de Landerneau

Taxi (transport médical assis, enfants) : KERNEIS VERONIQUE : 06 99 44 56 66, Bourg.

Golf, Restaurant : GOLF IROISE : 02 98 85 16 17, Lann Rohou

Coiffure : FLORENCE COIFFURE : 02 98 25 01 39, 200 place de la mairie

Coiffeuse à domicile : ALEX COIFFURE : 06 86 97 47 80

EOG Production : KERDONCUFF Alain : 02 98 25 03 75, Penhep

TOUS LES MERCREDIS de 9h à 12h. Marché place de la Mairie.
Vous y trouverez du poisson, des fruits et légumes, du miel, ...

PIZZAZZIP - Pizzas à emporter tous les lundis à partir de 16 h30
Place de la mairie. 06 81 30 41 32

Ticket restaurant et chèque déjeuner acceptés

Attention : à partir du 5 février PIZZAZZIP change son jour de présence sur la commune
il viendra désormais le **samedi**



Maison des Services Publics LANDERNEAU
59 rue de Brest - 02 98 21 37 67

Structures hébergées

POLE EMPLOI
PLIE
CIO
SICA
CAF (voir ci-dessous)

MISSION LOCALE
SATO INTERIM
HABITAT ET DEVELOPPEMENT
SAFER

PORTAGE A DOMICILE SIVURIC

6 rue Jacques Dubois à Daoulas Courriel : sivuric@wanadoo.fr
Tél : 02 98 25 80 00 Fax : 02 98 25 89 61

Pour toutes personnes : âgées, handicapées ou convalescentes, souffrant de fatigue physique ou de retour à domicile après hospitalisation.

EHPAD

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
4 rue Jacques Dubois à Daoulas 02 98 25 94 00
Pour tous renseignements administratifs, vous pouvez vous connecter sur le site internet : service-public.fr
Ou par téléphone « Allo service public » au 39 39. (service payant)
Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 9 h à 14h.

MÉDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

Sous-préfecture de Brest, 3 rue Parmentier - 02 98 00 97 00
Mercredi matin sur rendez-vous.
Au PIMM'S, mairie de quartier de l'Europe – 31 rue Saint Jacques à Brest - 02 98 41 00 66
Jeudi matin sur rendez-vous.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h. www.brest.caf.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Prendre rendez-vous au Centre Départemental d'Action Sociale de Landerneau (CDAS) - 5 rue docteur Pouliquen - 02 98 85 35 33.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Permanence de puéricultrice, sans rendez-vous, le mardi matin de 9h à 11h (salle Kerneis - à l'étage - à Daoulas) ou sur rendez-vous.
Tél. CDAS de Landerneau (voir ci-dessus).

ADMR DIRINON et sa région (aides à domicile en milieu rural)

Zac de Lannuzel à Dirinon.
Accueil téléphonique au 02 98 07 34 85
Du lundi au mercredi : de 14 h à 17 h
Le jeudi et vendredi : de 9 h à 12 h.

CELLULE RMI

Direction de l'insertion, du logement et de l'action sociale -Cité administrative Ty Nay 29196 QUIMPER cedex - 02 98 76 20 20

SECOURS POPULAIRE DE DAOULAS

Le mardi de 9h30 à 11h30 et le mercredi de 14h à 16h
Secours Populaire 3, route de la Gare 29460 DAOULAS
Pour plus de renseignements, contactez l'association au 02 98 25 92 20 ou Madame PETIT au 02 98 25 91 64.

MAISON POUR TOUS

CENTRE SOCIAL de Landerneau
Place François Mitterrand (face à la gare)
02 98 21 53 94

PERMANENCES accès libre

Ouverture tous les jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h (17h le samedi)

ALCOOL ASSISTANCE

(pour l'entourage)
1er vendredi du mois de 9h à 11h.

CIDF

(Centre d'Information du Droit des femmes)
Dernier jeudi du mois de 9h à 12h.

CLCV

(union locale de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie)
Défense du consommateur
Tous les samedis (sauf vacances scolaires)
de 10h à 11h.
landerneau@clvc.org

ESSOR

(écoute solidarité soutien orientation et rencontre)
Tous les samedis de 9h à 11h.

FNATH

(Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés)
Le mercredi de 9h30 à 11h30.

UNAFAM

(Union Nationale des Familles et Amis des Malades Psychiques) 2^{ème} jeudi du mois de 14 h à 17 h sur rendez-vous.
Prendre rendez-vous au siège à Brest :
02 98 43 95 04

PETITE ENFANCE

RPAM (Relais Parents Assistantes Maternelles)
- permanence téléphonique le lundi et le jeudi après-midi entre 13h30 et 16h30,
- accueil sans rendez-vous le lundi et le mardi de 9h30 à 12h,
Contact : Nathalie ANNE - 3, route de la gare, 29460 DAOULAS - Tel/fax: 02 98 25 87 26

Les Mésanges à Dirinon

12, rue Kereol 29460 DIRINON
Tel: 02 98 07 14 06

Micro-crèche de Daoulas « Dip Ha Doup »

3, route de la gare, 29 460 DAOULAS
Tel: 02 98 25 97 22

ALSH à Loperhet

18, rue St Léonard 29470 LOPERHET
Tel: 02 98 07 34 15
Mail: centredeloisirs@loperhet.fr

LES MENUS À L'ÉCOLE

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 24 au 28 janvier	Crème de pois cassés bio Haché de poulet emmental Purée de légumes Fromage : Vache qui rit Clémentine	Toast aux rillettes de thon Paleron braisé Potiron panais au beurre Fromage : tomme noire Kiwi	Potage de légumes de saison Rôti de veau Frites Compote Biscuit	Pâté de campagne Dos de lieu Poêlée campagnarde Fromage : Edam Orange bio

INFOS DIVERSES

Foyer des Jeunes

Depuis la rentrée 2010, Julien, animateur du foyer des jeunes cherche à intéresser de nouveaux jeunes. C'est ainsi qu'est née l'idée d'une sortie en soirée chaque mois. Jusqu'à présent, les jeunes ont pu assister au match Brest-Montpellier et au concert de Soprano, à Landerneau. Il attend vos idées et envies pour les prochaines sorties, mais également vos projets ou souhaits d'activités. Vous pouvez le contacter par courriel à l'adresse suivante : lannurvan.espacejeunes@yahoo.fr. Il est aussi joignable au secteur jeunesse de la MPT, au 02 98 21 77 11

Pour rappel, environ 2 semaines avant les vacances scolaires, le programme des vac'ados est disponible en mairie ou sur le site de la MPT (www.ij-bretagne.com/blogs/landerneau).



Père Noël à l'école

Comme tous les ans, il était très attendu. Certains sont restés bien timides et ne se sont pas trop approchés, d'autres ont posé pleins de questions, et tous avaient des étoiles dans les yeux. Le Père Noël a encore fait son effet à l'école. Cette année, pour que petits et grands puissent bénéficier du spectacle, les enfants se sont retrouvés à la salle Ty Kreis-ker pour chanter leurs chansons au Père Noël. Celui-ci était ravi et a assuré les enfants que la tournée aurait bien lieu à St Urbain.

Cantine

Les prix du repas varient de 2,29 € à 4,98 € en fonction des revenus.

Pour tous renseignements contacter le SIVURIC de Daoulas au 02 98 25 80 00.

Garderie

La garderie péri-scolaire ouvre à 7h30 et ferme à 18h30.

Les tarifs à compter du 1^{er} janvier sont :
2,06 € l'heure (1,03 € pour le 3^{ème} enfant)
0,56 € le goûter du soir

ANIMATION ECOLE

Repas annuel : Jambon à l'os
Samedi 12 février 2011 à 19h30 Salle Ty Kreis-Ker.

Bulletin de réservation à déposer à l'école ou à la mairie avec votre règlement (de préférence par chèque à l'ordre de l'animation école), au plus tard le 28 janvier 2011



Nom – Prénom : _____

Adresse : _____

___ repas adulte sur place (kir, crudités, jambon, semoule, ratatouille, tarte aux pommes, café)	x 11 €	=	___ €
___ repas enfant sur place (jus de fruit, crudités, jambon, semoule, ratatouille, glace)	x 7 €	=	___ €
___ repas adulte à emporter (jambon, semoule, ratatouille, tarte aux pommes)	x 9 €	=	___ €
___ repas enfant à emporter (jambon, semoule, ratatouille, glace)	x 5 €	=	___ €

Bonne soirée à tous !



VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOUS

P'TIT CINE

Il fonctionne toujours comme d'habitude avec les enfants, certains mercredis.

L'inscription se fait par courriel gourmelon.famille@wanadoo.fr ou par téléphone au 02 98 25 01 61. Des affiches et des affichettes distribuées à l'école en font l'annonce. Le P'tit Ciné propose aussi depuis fin 2010, des sessions pour les ados et leurs parents, certain vendredi soir. Départ en car entre 19h30-19h40 vers le cinéma Image à Plougastel.

Tarifs: 5,5 € ados (+1 € cotisation annuelle), 6,5 € adultes (+1,5 € de cotisation annuelle). Si la séance est en 3D, majoration de 1,5 € (prêt lunettes et coût du film 3D).

SPORTS

NATURVAN

www.naturvan.sitew.com - naturvan@laposte.net

TOUCH'ATOUT

Activités : boxe ; ping-pong ; roller ; VTT BMX ; hand ; athlétisme ; basket ; danse bretonne.

2^{ème} session à partir du 05 février jusqu'au 4 juin.

Horaires activités : de 10h à 11h à l'école (préau et salle de motricité), au terrain stabilisé, ou à la salle Ty Kreis-Ker. Tarif : 20 €

Date inscription : le samedi 22 janvier au club house du terrain de foot de 10h à 11h - prévoir un certificat médical pour les nouveaux.

Remerciements pour les bénévoles lors d'un pot de l'amitié le vendredi 28 janvier à 19h15 à la salle Ty An Holl.

RANDONNEE

Ouvert à tous.

Planning du 1^{er} trimestre disponible sur notre blog (voir ci-dessus) ou au P'tit Bouchon. Renseignements (Gaëla) au 06 34 98 74 83.

EXPLOIT DE L'ES MIGNONNE

Au 5^{ème} tour de la coupe de Bretagne, l'ES Mignonne a battu les gars du Reun de Guipavas (équipe évoluant 3 divisions au dessus) 2 à 0.

Aux tours précédents l'ES Mignonne avait déjà battu le stade Landernéen, équipe de DHR et l'AS Plougastel, équipe de PH.

Au 6^{ème} tour de la coupe, l'ES Mignonne est le petit poucet et rencontrera MILIZAC (PH) à SAINT-URBAIN début février.



Debout l'ES Mignonne composée de S. Brondel ; D. Salvador ; B. Léon ; R. Petit ; J. Saliou ; C. Herrou ; S. Méar ; M. Kerninon ; L. Benabderrahmane ; F. Debant ; D. Moullec ; D. Moal ; B. Simier ; L. Bernicot.

Entraîneur : L. Plassard ; Délégué : S. Le Berre et arbitre de touche : J. Juiff. - Accroupis : les Gars du Reun

Fêtes

Fête de la Saint-Urbain

Le 18 décembre, a eu lieu à la salle Ty Kreis-Ker, la deuxième édition de la St-Urbain. Les festivités avaient commencé l'après-midi avec la visite du père Noël dans les rues de St Urbain, suivie du traditionnel goûter pour les enfants organisé par le comité d'animation.

En soirée, diverses animations ont été proposées au public : danse, musique, théâtre et un magicien (Stéphane LAURENS) qui a fait le bonheur des plus jeunes. Parallèlement, les habitants de St-Urbain ont pu admirer les œuvres des artistes locaux (professionnels et amateurs) : portrait, danse africaine, nature morte... Il y en avait pour tous les goûts.

Cette soirée est un moment festif pour les habitants de St-Urbain, ouvert à tous et l'entrée est gratuite. Venez encore plus nombreux l'année prochaine !



FETE PAROISSIALE

Dimanche 23 janvier

10h30 : messe à l'église paroissiale

12h : jambon à l'os à Ty Kreis-Ker

Repas : 12 € (11€ à emporter)

Réservations : Mme HAMON : 02 98 25 03 80

Mme ARRIGNON : 02 98 25 01 26



VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOS VOISINS

IREO de Lesneven

route de Plouider - 29260 LESNEVEN - 02 98 83 33 08 - www.ireo.org

KIG HA FARZ annuel de l'Iréo de Lesneven le 30 janvier 2011 à partir de 11h45 Parking : Kerjézéquel
Réservations souhaitées au numéro indiqué ci-dessus.

(Activités permettant aux jeunes de l'établissement de financer une partie de leur voyage d'études)

Secours populaire

Le secours populaire organise une **braderie** le samedi 12 février 2011 de 9h30 à 17h sans interruption.

Espace vêtements situé 3 bis route d'Irvillac 29460 Daoulas

Tél. : 02 98 25 92 20

Vous y trouverez vêtements, vaisselle, livres, articles de puériculture....

CHORALE KAN AR VAG

Dimanche 27 février à 16h à l'église de Daoulas, la chorale Kan ar Vag organise un **concert avec log'a-rythmes**.

Cette rencontre inter chorale vous permettra d'apprécier la diversité des répertoires. De nouvelles pièces enrichiront le programme.

Gérard Basle et Marie Claude Quere dirigeront le concert.

L'accompagnement musical sera assuré par Max Pallier.

ADMR de Dirinon

Kig ha Farz de l'ADMR le dimanche 27 février à 12h à salle polyvalente de Dirinon.

Tarif adultes : 11 € boisson comprise ; enfants (6-12 ans) 5 € et 10 € à emporter.

Inscription pour le 22 février, chez Mme Odile THOMAS :

02 98 25 02 22 ou Mme Liliane LE BORGNE : 02 98 25 06 16.

Comité des fêtes des compagnies de gendarmes de Brest et Landerneau.

L'association départementale de Brest vous convie à son **loto** annuel qui se tiendra le dimanche 6 mars 2011 à partir de 14h à la salle de St Ernel à Landerneau. Venez nombreux !!!



Ty an Holl sous la neige en décembre 2010

Asambles

Renseignements

Jean Pierre Verhaeghe, Président au 02 98 20 64 55 ou Marcie Chol, Secrétaire au 06 37 48 25 69 - asambles.logonna@gmail.com en précisant bien vos nom, adresse, téléphone et objet du courriel

ANIMATIONS

Généalogie : Le samedi 22 janvier à 10 h salle des anciens

Comme suite à la séance d'initiation du 20 novembre, Marie Françoise Le Bris du Centre Généalogique de Brest présentera le logiciel « Généatique ». Cette rencontre est gratuite et ouverte à tous. Pot de l'amitié à l'issue de la rencontre.

Contact : Yves Moalic 02 98 20 67 17 de 17h30 à 18h30

Conférence : « Rite funéraire à Bali ». (La crémation est une fête).

Evelyne et Hervé Briant proposent un diaporama sur le rite funéraire fondamental des Balinais. Cérémonie partagée auprès d'une famille balinaise. Le jeudi 3 février à 20 h salle des anciens à Logonna

ACTIVITES REGULIERES

Section photo : animée par un professionnel : tous les vendredis, à 18 h, salle des anciens (RdeC) Animateur : Nicolas Lanciaux. Contact : Fernand Delaplace 06 78 51 73 72.

Atelier peinture : animé par un professionnel : tous les vendredis, à 14 h, étage salle des anciens, Animation et contact : Christian Salaün 06 08 66 70 65

Secourisme : Formation dispensée par la Protection Civile de Brest : Formation au PSC 1 : Diplôme utile dans la vie de tous les jours et souvent exigé pour l'entrée aux grandes écoles ainsi que pour les responsables d'activités sportives ou de loisirs Prochain stage (2 samedis consécutifs) en mars avril 2011 à Logonna-Daoulas. Inscriptions dès maintenant : Contact : Elise Kerhoas 02 98 20 69 23

*Bloavez mat, a dreist all, yec'hed mat
deoc'h ha dho familhiou evit 2011*

*Bonne Année 2011 et surtout bonne santé à
vous et à vos familles*



ADEQUAT INTERIM - 38 rue de Brest - 29800 LANDERNEAU

02.29.00.80.00 / 02.29.00.80.01 -

Agence.landerneau@adequatinterim.fr

ADEQUAT INTERIM, nouvelle agence de travail temporaire sur Landerneau.

De nombreuses offres d'emplois sont à pourvoir dans tous les secteurs et tous les métiers : BTP, Transport, Logistique, Métallurgie, Agro-alimentaire, Tertiaire...

Venez nous rejoindre, Inscriptions du lundi au vendredi de 08h30-12h00/13h30-18h00.



Recrute un(e) chargé(e) de communication
un(e) chargé(e) de mission « contrôle de concession »

Postes à temps complet basés à Quimper à pourvoir pour le 1^{er} mars 2011 - Annonces complètes consultables en mairie.

Chargé de communication.

Recrutement ouvert aux personnels de la fonction publique de la catégorie B des filières administratives par voie de mutation ou détachement. Rémunération statutaire, plus primes et indemnités.

Expérience de 3 ans minimum dans des fonctions similaires, connaissance de l'environnement des collectivités, permis B,...

Chargé de mission « contrôle de concession »

Recrutement ouvert aux personnels de la fonction publique de la catégorie A ou B des filières administratives ou techniques, par voie de mutation ou détachement. Rémunération statutaire, plus primes et indemnités.

Connaissance du droit des concessions, expérience dans un domaine similaire, maîtrise du droit public.

Candidatures manuscrites + CV avec photo à adresser avant le 1^{er} février 2011 à : Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère - 9 allée Sully - 29000 QUIMPER

OFFRE D'EMPLOI SAISONNIER CCPLD

Été 2011

La communauté de Communes du Pays de Landerneau recrute 6 agents d'accueil touristique (Maison du tourisme de Landernau et points d'informations touristiques de Daoulas, la Roche Maurice et la Martyre) saisonniers pour l'été 2011 à temps complet (du 4 juillet au 31 août).

Ouvert aux plus de 18 ans au 1^{er} janvier 2011. Maîtrise de langues étrangères et connaissances en patrimoine et sur le territoire demandés.

Annonce complète consultable en mairie.

Candidatures (CV et lettre de motivation) à adresser à : Monsieur le Président - Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas - 59 rue de Brest - BP 849 - 29208 LANDERNEAU Cedex ou par mail : personnel.cc@pays-landerneau-daoulas.fr

Portes ouvertes

RENCONTRE DES METIERS DES COMPAGNONS DU DEVOIR

Du 28 au 30 janvier 2011
les compagnons du devoir ouvriront au public
leur Centre de formation

7-9 rue Armorique à Brest

Cet évènement sera l'occasion de faire découvrir aux familles leurs 25 métiers et les formations en alternance qu'ils proposent aux jeunes.

Contact : 02 98 05 19 73 ou
compagnonsbrest@compagnons-du-devoir.com
www.compagnons-du-devoir.com

Groupe scolaire "Les 2 Rives"

Collège Lycée St-Sébastien
4 rue Hervé de Guébriant
BP 30819 - 29208 LANDERNEAU Cedex
02 98 85 12 55 -
collegelycee@st-sebastien.fr

Le groupe scolaire « Les 2 Rives » de Landerneau vous invite à participer aux portes ouvertes du Collège et Lycée St Sébastien

4 rue Hervé de Guébriant
et du Lycée St Joseph
route de Pencran



Vendredi 18 février 2011 de 17h à 20h
Et samedi 19 février 2011 de 9h à 13h

Université de Bretagne Occidentale

L'UBO ouvre ces portes samedi 12 février à Brest et le 19 février à Quimper et Morlaix
Informations sur : univ-brest.fr

Le Lycée de l'Elorn à Landerneau

organise une journée Portes Ouvertes
le Samedi 19 février 2011 (de 9h à 16h30)
pour présenter toutes les possibilités
d'études offertes au lycée :

Enseignement général : L, ES, S

Enseignement technologique : Tertiaire et Industriel (filière Bois)

Enseignement Professionnel : Tertiaire, Industriel (filière Bois), Carrières Sanitaires et Sociales

Site Internet du lycée

<http://www.lycee-elorn-landerneau.ac-rennes.fr>

EMPLOI

L'Agence Locale de maîtrise de l'Energie et du Climat du Pays de Brest recherche : **un (e) chargé(e) de mission Conseiller Energie Habitat Privé**

Description du poste

Le poste a pour vocation principale le conseil aux particuliers et maîtres d'ouvrage privés. Ce poste s'articulera autour des missions suivantes :

Espace Info Energie pour 50% ; habitat privé pour 50% ; participation aux programmes et aux tâches générales de l'association.

Profil :

► Formation de niveau Bac +2 /3 (DUT, BTS thermique, énergétique, Licence Pro...) minimum et une expérience significative dans le domaine de l'énergie appréciée.

► Connaissances de la thermique du bâtiment et des outils associés, des techniques de maîtrise de l'énergie, des énergies renouvelables, des acteurs de ces filières, du contexte énergétique et environnemental actuel, des collectivités locales et de leur fonctionnement seraient appréciées.

► Motivations personnelles pour les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

► Permis B.

Conditions d'emploi : Poste basé à Brest (Finistère) embauche dès que possible ; poste à temps complet (35 h).

Envoyer votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) date limite 25/01/2010 à : monsieur le Président - ENER'GENCE - 78, rue Jean Jaurès - 29200 BREST ou à gladys.douilly@energence.net

Il ne sera fait aucune réponse écrite ou téléphonique aux candidats non sélectionnés.

EMPLOI - ECHALOTES

Plantations échalotes

Exploitation agricole recherche jeunes (15 ans minimum) pour plantation échalotes pendant les vacances de février 2011.

Contact : EARL LE GOFF - Yann Clécunan 29460 IRVILLAC
02 98 25 93 58 ou legoff.yann@numeo.fr

Recherchons jeunes motivés pour **plantation d'échalotes** l'après-midi pendant les vacances de février de 13h à 18h. EARL DENNIEL à IRVILLAC tél : 02 98 25 83 59 ou 06 30 66 34 07.
bertrand.denniel@orange.fr

Recherchons occasionnels motivés pour **plantation d'échalotes** pendant les vacances de février/mars sur Irvillac de 13h à 18h30 (avec pause de 30 minutes). Renseignements et inscriptions obligatoire à la SCEA ORCIL tél : 06 89 68 65 81

Conférence - écologie

ECO-RENOVATION - une démarche globale.

Jeudi 17 février à 20h30
à la salle Ty Kreis-Ker

Intervention de sensibilisation à l'intérêt et à la difficulté de rénover l'habitat ancien (antérieur à 1974) dans une démarche écologique, respectueuse de l'environnement et des habitants.

La présentation traitera de :

- ◆ l'évolution des différents modes constructifs ;
- ◆ Fonctionnement hygrothermique ;
- ◆ Approche bioclimatique ;
- ◆ Le diagnostic ;
- ◆ Les solutions ;
- ◆ ...

Durée de 60 minutes, pour tout public et suivi d'un échange/débat.



*Le prochain bulletin paraîtra en mars, veuillez déposer vos annonces en mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par mail) pour le 22 février dernier délai.
Merci.*

DECHETS

Horaires **d'ouverture des déchetteries** de Daoulas et de Saint Eloi (échangeur voie express) :

Du 1^{er} novembre au 29 février

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h / de 14 h à 17 h 30

Du 1^{er} mars au 31 octobre

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h / de 14 h à 19 h 00

Tél Daoulas : 02 98 25 92 60 - Tél Saint Eloi : 02 98 85 19 50



Ramassage des ordures

Le service est assuré par la Communauté de Communes le mercredi matin (la dépose des conteneurs est conseillée le mardi soir)

Information : ces conteneurs ne doivent contenir ni ferraille ni verre.

Les conteneurs verre, papier et plastique se trouvent à côté du garage en face des terrains de foot.

Déchets verts : utiliser la fosse située à côté de la station d'épuration. Les quantités importantes sont à déposer directement dans les aires de broyage de Pencran et Daoulas.

Recyclage et tri sélectif

Le tri des déchets ménagers rentre petit à petit dans les habitudes de nos concitoyens. Sur Saint-Urbain nous n'avons pas encore de ramassage sélectif à domicile mais seulement des conteneurs à l'entrée du bourg qui permettent de récupérer le verre, le plastique et le papier. Mais que fait-on avec ces déchets et quels sont les avantages du tri ?

Que trie-on ?

Dans les conteneurs verts :

- ◆ Les emballages en verre : bouteilles, bocaux, pots (de yaourt ou autres), etc.
- ◆ Les vitres, les miroirs, la vaisselle, les lampes ne sont pas recyclables.

Dans les conteneurs bleus :

- ◆ Les journaux, magazines, prospectus, courriers.
- ◆ Les films plastiques entourant les magazines ou certaines publicités ne sont pas recyclables.

Dans les aires grillagées :

- ◆ Les bouteilles et flacons en plastique :
 - bouteilles d'eau, de lait, d'huile, flacons de shampoing, lessive, etc.
 - il est inutile d'enlever les bouchons des bouteilles.Par contre, le film plastique entourant les packs, les pots de yaourt et les barquettes ne se recyclent pas.
- ◆ Les cartons d'emballage et les briques alimentaires (lait, jus de fruits, etc.)
- ◆ Les emballages métalliques en acier et en aluminium : canettes, aérosols, barquettes, boîtes de conserve, etc.

Que deviennent ces objets ?

À l'issue des opérations de tri et de recyclage : 1 bouteille en plastique est transformée en une autre bouteille en plastique ; 2 bocaux en verre sont transformés en 1 bouteille en verre ; 3 boîtes de céréales donnent une boîte à chaussures ; 5 canettes en aluminium permettent la fabrication d'une bombe aérosol ; 8 boîtes de conserve sont transformées en une casserole.

Quel bilan ?

Depuis 1993 près de 37 millions de tonnes d'emballages ménagers ont été recyclés ce qui a permis de ne pas émettre 21,6 millions tonnes de gaz carbonique, soit l'équivalent de l'émission de gaz de 800 000 voitures chaque année.

La collecte, le tri et le recyclage ont permis de créer 28 000 emplois depuis 1992.

Quels conseils ?

Il n'est pas nécessaire de laver les emballages avant de les trier, il suffit de bien les vider. Une erreur de tri en augmente le coût. En cas de doute : <http://www.ecoemballages.fr>



GESTE CITOYEN

RECYCLAGE

Le recyclage du papier, du verre et du plastique est un geste citoyen, qu'une très large majorité d'habitants fait. Ce service, sous la responsabilité de la Communauté de Communes, recycle chaque année de plus en plus de tonnage de ces produits traduisant une hausse de ce réflexe (voir article ci-contre).



Cependant nous constatons parfois que des déchets sont déposés aux abords des conteneurs, soit parce qu'ils sont trop pleins, soit par flemme de vider son carton et d'y déverser son contenu.

Si le conteneur est rempli, les services techniques de la Communauté, comme ceux de la commune, seraient reconnaissants aux habitants

d'entreposer quelques jours de plus son carton de tri chez soi, ou d'aller le déposer dans d'autres points de collecte moins remplis des communes alentours.

C'est aussi un geste citoyen.

Merci.

